



### Bonifier votre couverture avec Accès assuré

Bonjour ,

Merci de faire partie des adhérents et adhérentes d'un régime de soins de santé de Croix Bleue Medavie! Vous approchez de votre premier anniversaire avec nous.

**Saviez-vous** que le module **Accès assuré** brosse un portrait de votre état de santé actuel et vous garantit l'accès à un régime de soins de santé qui couvrira tout problème de santé survenant ultérieurement?

Dans **les 12 mois qui suivent l'activation** de votre régime de soins de santé, vous pourriez être admissible à un complément de couverture pour inclure le module Accès assuré, sans qu'une sélection des risques soit nécessaire.

### Découvrez les avantages d'Accès assuré

- **Économisez sur vos futures primes** en mettant votre régime en attente si vous bénéficiez d'un régime d'assurance de la part de votre employeur.
- **Protégez votre admissibilité** afin de pouvoir réactiver votre régime sans avoir à ne répondre à aucune question d'ordre médical.
- **Conservez l'accès à un régime de soins de santé** essentiel même si votre situation change de façon inattendue.

Apprenez-en plus sur [Accès assuré](#) →



### Adhésion facile sans question d'ordre médical

Prenez des mesures concrètes dès aujourd'hui : [Téléphonez-nous](#) ou communiquez avec votre courtier ou courtière pour ajouter la couverture Accès assuré à votre régime de soins de santé existant. Ayez l'esprit tranquille grâce à une couverture qui s'adapte à votre vie.

1-866-224-2583



**Croix Bleue Medavie**  
644 rue Main, C.P. 220, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1C 8L3, Canada  
1-866-224-2583

[Unsubscribe](#) [Manage Preferences](#)

